



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 18-05-2026 /

Dossier complet le : 01-07-2026 /

N° d'enregistrement : 018183/KK P

1 Intitulé du projet

Travaux de restauration hydromorphologique de l'Aronde sur la Commune de Gournay-sur-Aronde

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

SYNDICAT MIXTE OISE ARONDE

Raison sociale

Syndicat Mixte ferme

N° SIRET

20002420600035

Type de société (SA, SCI...)

Collectivités territoriales

Représentant de la personne morale ☐ Madame

☒ Monsieur

Nom

LEDENT

Prénom(s)

Didier

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
47. Premiers boisements et déboisements en vue de la reconversion de sols., 47A	

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

☐ Oui ☒ Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

☐ Oui ☒ Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Travaux de gestion forestiere, terrassement d'un nouveau cours d'eau pour optimiser les debordements lateraux

4.2 Objectifs du projet

Restaurer la continuite laterale de l'Aronde, reduire les inondations a l'aval, favoriser l'infiltration des eaux vers la nappe phreatique, restaurer la morphologie du cours d'eau. Ameliorer les habitats faunistiques et floristiques

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Le busage de l'Aronde aura lieu à l'aval immédiat du chantier permettant aux engins de pouvoir franchir celle-ci et accéder au chantier. Il aura lieu en dehors des périodes de reproduction piscicole (entre le 15 mai et le 15 octobre). Un double filtre à paille sera réalisé à l'aval immédiat de la zone de pause pour ne pas mettre en suspension les sédiments du cours d'eau et colmater les frayeres. Cette paille sera remplacée chaque jour afin d'assurer sa filtration et l'entreprise travaux assurera au moins 3 passages par jour pour vérifier son état, compléter et reprendre autant que besoin l'aménagement. À la fin du chantier, les dépôts devant ce filtre seront extraits, les pailles apportées en centre de tri adapté. Phase de déboisement entre le 15 août et le 15 mars en dehors des périodes de reproduction aviaire, préalablement à cette coupe et avant la pousse des feuilles, une inspection visuelle a été réalisée afin de noter les arbres à caviter et/ou à enjeu afin de les préserver (voir carte et photos ci-jointes). Le tracé du cours d'eau, les pistes de circulation, les stockages de déblais, de bois seront adaptés en fonction de ces habitats remarquables marqués physiquement sur chacun d'entre eux et repérés au GPS. Phase de mise en eau du nouveau lit du cours d'eau en dehors des périodes de reproduction piscicole entre le 15 mai et le 15 octobre avec mise en place de filtre à paille permettant de limiter l'incidence sur les espèces, le colmatage des frayeres à l'aval et la mise en suspension des sédiments et pêche électrique de sauvetage préalable à la phase de remblaiement. En fonction des conditions climatiques du jour, la pêche électrique sera prévue les horaires de pêches très tôt et la quantité d'eau dans le bief sera maintenue en conséquence afin de

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Le reboisement se fera en partie naturellement et en partie par des essences patrimoniales et/ou protégées grâce à 200 ormes lisses et 200 peupliers noirs. L'orme lisse (Orme lisse) est une essence indigène des vallées alluviales et des zones humides. Dans le département de l'Oise, où il demeure relativement rare et localisé, sa préservation constitue un enjeu pour la conservation de la biodiversité. Son implantation en milieu humide présente de nombreux avantages : parfaitement adaptée aux sols frais à inondables, il contribue à la stabilisation des berges, participe à la diversification des boisements rivulaires et offre des habitats ainsi que des ressources alimentaires à de nombreuses espèces d'insectes, d'oiseaux et de chauves-souris. Sa bonne tolérance aux inondations et sa moindre sensibilité à la graphiose par rapport à d'autres ormes en font également une essence particulièrement intéressante dans les projets de restauration écologique des vallées et zones humides de l'Oise. La rivière reprendra ses droits avec des fonctionnalités plus importantes. La mise en eau se fera sur quatre jours pour limiter l'érosion du nouveau lit, les berges de l'Aronde seront ensemencées en amont de la mise en eau pour réduire au maximum le départ de fines vers l'aval. Des variations de largeur de cours d'eau seront réalisées afin de créer un maximum d'habitats piscicoles dès la mise en eau. Des fosses (zones plus profondes) seront creusées pour créer de l'habitat rapidement et également avoir des zones refuges lors des étiages prononcés ce qui n'existe pas en l'état et cause des problématiques réelles. Des souches seront implantées et fixées dans le lit de la rivière pour créer des zones de refuge dès la mise en eau. La fixation des souches est indispensable pour

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Autorisations de défrichement et de coupe

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
81 ares de défricher sur un projet de 1 300 ml de cours d'eau et 15 hectares concernés	(81 ares 82 centiares, ares et centiares)

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal : BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : °E ° ' " Lat. : °N ° ' "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Point de d'arrivée : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

☐ Oui ☒ Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

☐ Oui ☐ Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☒	☐	ZNIEFF de type I « Réseau de cours d'eau salmonicoles du plateau Picard entre Beauvais et Compiègne : Laversines, Aronde et Breche » (ZNIEFF n°220420018)
En zone de montagne ?	☐	☒	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☐	☒	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☐	☒	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☒	☐	Moyenne vallee de l'Aronde
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	☐	☒	
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☐	☒	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
Dans une zone de répartition des eaux ?	☒	☐	ZRE de l'Aronde
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☐	☒	
Dans un site inscrit ?	☐	☒	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	☐	☒	
D'un site classé ?	☐	☒	

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	Aucun drainage de la zone sera effectif. En effet, les fosses de drainage actuel du site seront comblées, les travaux auront un impact positif grâce aux débordements plus importants de l'Aronde vers le fond de vallée. Ce débordement permettra de limiter les inondations vers l'aval en stockant de l'eau sur une quinzaine d'hectares, favoriser l'infiltration des eaux vers les nappes phréatiques et assurer la filtration de l'eau. Le stockage
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	Le lit de la rivière étant beaucoup moins incisé que celui actuel, le chantier sera déficitaire en volume
	Est-il déficitaire en matériaux ?	☒	☐	Déficitaire de 3 500 m ³ , l'entreprise apportera de la terre inerte. Ces terres seront analysées préalablement afin de s'assurer la qualité de celles-ci. De plus des bordereaux de suivi des terres seront demandés et une vérification
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	Aucune ressource naturelle est exploitée sur ce site

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	☒	☐	Cette operation permettra de retablir des echanges lateraux entre la riviere et sa zone humide permettant d'augmenter l'infiltration des eaux vers la nappe phreatique et d'assurer sa filtration grace aux helophytes presents sur site Au-dela de l'absence d'incidences significatives sur les especes et leurs habitats, les travaux de restauration de la continuite laterale de la riviere permettront de retablir rapidement plusieurs
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	Les travaux de restauration de la continuite laterale de la riviere ne sont pas susceptibles d'engendrer d'impacts significatifs sur les especes protegees et leurs habitats. En effet, un diagnostic ecologique prealable a ete realise en amont de la periode de chute des feuilles afin de faciliter le reperege des arbres presentant des cavites potentiellement favorables a la faune (chauves-souris, oiseaux cavernicoles, etc.). Ces arbres ont ete identifiés
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☒	Le secteur se trouve dans le perimetre d'une ZNIEFF mais les travaux ont ete soumis au conservatoire d'espaces naturels des hauts de france et les services de l'office francais de la biodiversite
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☒	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☒	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	☐	☒	Les engins sur site bougeront tres peu et travailleront par zone afin de laisser la quietude a la faune sur site
	Est-il source de bruit ?	☐	☒	Le bruit sera limite dans la journee, les engins sont de nouvelles generations et font tres peu de bruit. De plus l'impact pour les habitants et nul puisque nous n'avons pas d'habitations a proximite du chantier
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐	☒	Eloignement des habitats sensibles : les zones de reproduction, de nidification, de repos ou d'alimentation des especes concernees sont situees a une distance suffisante du chantier pour que les niveaux sonores
	Engendre-t-il des odeurs ?	☐	☒	Le chantier ne provoquera pas d'odeur
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☒	Il n'est pas concerne par les nuisances olfactives
	Engendre-t-il des vibrations ?	☐	☒	Les engins utilises ne generent pas de vibrations susceptibles d'affecter les especes presentes. Les niveaux vibratoires produits sont faibles, localises et temporaires, restant tres en dessous des seuils connus
	Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	☐	☒	Les engins travailleront exclusivement en journee donc aucune source lumineuse sera effective sur le chantier
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐	☒	
Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☐	☒	Le chantier ne comporte aucune installation ou activite a l'origine de rejets atmospheriques canalises. Les travaux envisages sont realises au moyen d'equipements conformes a la reglementation en vigueur et ne mettent en oeuvre aucun procede generant des emissions gazeuses significatives. Les eventuelles emissions diffuses de poussieres liees aux operations de chantier font l'objet de mesures de prevention adaptees
	Engendre-t-il des rejets liquides ?	☐	☒	Le chantier ne genere pas de rejet liquide industriel ou domestique dans le milieu naturel. Les travaux de terrassement sont realises sans utilisation d'eau de process et sans production d'effluents. Aucun rejet d'eau
	Si oui, dans quel milieu ?	☐	☐	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☐	☒	
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	☐	☒	Surface défricher compenser de façon plus importante par le remblaiement de l'Aronde et la fausse rivière

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Le conservatoire d'espaces naturels des hauts de France a fait un inventaire à proximité immédiat du site permettant de préciser que les opérations projetées n'auront pas d'impact négatif sur le milieu et les espèces

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Passage de notre technicien zone humide afin de s'assurer de la non présence sensible sur la zone de travaux, inventaire du CEN, piquetage précis des secteurs impactés permettant d'adapter le projet en cas d'impact, réalisation des travaux en dehors des périodes de reproduction aviaire et piscicole

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Ce projet n'a pas d'incidence notable sur le milieu, les incidences sont uniquement positifs

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié .	☐
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	☐
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	☐
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	☐
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	☐
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	☐
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	☐

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d’ouvrage ou petitionnaire

ⓘ Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d’évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1		☐
2		☐
3		☐
4		☐
5		☐

9 Engagement et signature

Je certifie sur l’honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l’environnement requises au titre d’autres législations applicables ☒

Je certifie sur l’honneur l’exactitude des renseignements ci-dessus ☒

Nom MESTDAGH

Prénom Benjamin

Qualité du signataire Technicien de riviere

À CLAIROIX

Fait le 18-05-2026 /



Signature du (des) demandeur(s)